

**ARRÊTÉ DEP-2025-252 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE EQUIPIER POLYVALENT DE COMMERCE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2019 portant création du certificat d'aptitude professionnelle équipier polyvalent de commerce ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2026-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle équipier polyvalent de commerce pour la session 2026 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Ahmed ANFI, professionnel

Vice-présidente :

Madame Isabelle LECERF, enseignante

Enseignants :

Madame Assia MIRI

Madame Emilie SLIMANE

Madame Khadija ARCHICH

Monsieur Sacha DEBAR

Professionnels :

Madame Jessica RIZZUTO

Monsieur Stéphan GEHER

Monsieur Nicolas CYNOBER

Monsieur Maxime KOUCHNIR

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 5 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET